

## **Compte rendu du Conseil Municipal du 17/01/2020 à 21 h**

Présents : Cinthya ARENAS, Philippe BUSSIÈRE, Marie-Christine CHEUZEVILLE, Gérard DALL'ARMI, Jean-Paul ESTRADE, Céline SALVIAC MALBERT, Eric RIET, Sylvie SIMPSON.

Excusés : François ARCANGELI, Valérie CHRISTEN, Francis PRADERE

Céline SALVIAC MALBERT est désignée secrétaire de séance.

### **1. Compte-rendu de réunions :**

Sylvie SIMPSON : **Signature contrat de territoire programmation 2019** avec Mr Méric, Président du Conseil Départemental : réhabilitation du pré commun financement à hauteur de 30% de l'opération soit 74115€.

Sylvie SIMPSON et Gérard DALL'ARMI : **Rendez-vous avec Mr Cep et Mme Mourlan :**

- Changement au niveau des tournées de ramassage OM : Arbas était encore une des rares communes où était effectuées deux tournées. La collecte du vendredi va être supprimée mais avec une attention particulière sur la période estivale et un apport supplémentaire de conteneurs si nécessaire.
- Mise en place d'une collecte de cartons pour les professionnels. Possibilité de donner aux communes des bornes « Récupiles », pour favoriser la collecte des piles usagées.
- Reprise de la balayeuse, estimation faite et acceptée à 4000€, en échange la Comcom exécutera des travaux de voirie (revêtement, point à temps, curage, lamier,.....)
- Le déneigement sera assuré par la commune de Herran.

Sylvie SIMPSON a assisté au **Comité de pilotage de Laines de Pyrène :**

- Le bilan prévisionnel pour que le projet soit viable est basé sur un besoin de 1 tonne la première année puis 2 tonnes par la suite. Une enquête a été lancée auprès des éleveurs pour savoir si ces objectifs pouvaient être atteints et le retour de ce sondage est très encourageant puisque les besoins s'élèveraient d'ores et déjà à 3 tonnes de laine brute pas an.
- L'association recherche un bâtiment de 350 m<sup>2</sup>. Le système de la location/vente apparaît le plus opportun. Sylvie Simpson a proposé que « Laines de Pyrène » adresse un courrier aux 4 communes de Communes situées sur le territoire pour répertorier les bâtiments vacants susceptibles d'accueillir le projet de micro filature.

Jean-Paul ESTRADE : projet lac de Touille. Les besoins et le prévisionnel des aménagements sont identifiés. Des démarches sont en cours pour les autorisations nécessaires

### **2. Avancement des projets en cours**

#### **1.1 Réseau Chaleur Bois**

Rdv le 24 janvier 2020 avec Sylvie SIMPSON et la Sté WIT, constructeurs des régulateurs implantés dans les sous-stations. Point sur les derniers réglages informatiques et projection sur l'avenir si nouveaux abonnés raccordés.

Réunion fin février avec les abonnés au réseau. Date à déterminer.

Il reste une capacité de 30% sur la totalité des trois chaudières. Afin de rentabiliser au mieux le réseau, et vu qu'il y a de la demande, on pourra envisager de lancer une nouvelle campagne de raccordements. Il faudra être vigilant à l'équilibre financier et pour cela raccorder en priorité des maisons principales ou des habitations très régulièrement occupées.

## 1.2 Plaques numéros d'habitations

Celles qui n'ont pas été retirées ont été identifiées et concernent principalement des personnes âgées ou des propriétaires de maisons secondaires. Nous les relancerons individuellement.

Au final 3 oublis de plaques qu'il faudra commander. Sylvie SIMPSON se rapproche de PIC BOIS pour connaître le prix des plaques à l'unité et vérifiera si d'autres communes commandent le même type de plaque pour profiter d'un groupement de commande plutôt que d'un achat à la pièce.

L'employé communal va devoir placer ceux des bâtiments communaux ainsi que celles des personnes qui en ont fait la demande.

## 1.3 Micro station ancienne gendarmerie

Sylvie SIMPSON a contacté le Directeur de Réseau31 pour savoir s'il serait possible de surdimensionner la micro station afin de raccorder d'autres habitations.

C'est une possibilité dans la limite d'une équivalence de 20 habitants car le rejet se fait dans le ruisseau (calculs selon algorithme Réseau31).

L'implantation de la microstation sera en limite du domaine public puisque la parcelle est non cadastrée. Réseau31 se charge de demander les autorisations.



La commune doit fournir les plans du bâtiment.

## 1.4 Site cinéraire

Un courrier répondant point par point aux remarques du ministère de l'intérieur a été envoyé à Mme la Sous-Préfète le 20 décembre dernier.

La charte des opérateurs funéraires et la charte des familles est en cours d'écriture. Le plan du site cinéraire sera établi par l'ONF et la sté TAOOMA courant février.

## 1.5 Subvention mobilisation de bois par câble

Modification à la marge du projet présenté au dernier conseil municipal. Sur les parcelles identifiées pour les futures coupes de bois il y avait du bois d'œuvre à valoriser non pris en compte dans le dossier présenté en novembre. L'ONF a aidé Sylvie SIMPSON à rectifier et rédiger la demande de subvention avant la date limite du dépôt mi-décembre.

### **1.6 Circulation des motocycles tout terrain sur les sentiers de randonnées.**

Marie-Christine CHEUZEVILLE a joint Mr Escaig Maire de Fougaron qui est d'accord sur le principe. Elle doit contacter le Maire de Herran.

Le travail d'indentification des sentiers reste à faire. Il faudra être attentif aux détails de l'arrêté d'interdiction de circuler car il existe maintenant des mobylettes à moteur qu'il faudra intégrer.

### **3. Pool Routier.**

Passera en entretien : la réfection du trottoir devant le domicile de chez Mme Gaume, le regard devant l'épicerie, le devant de chez Mme et Mr Christen, le point à temps chemin de Planque après la dernière maison.

Sylvie SIMPSON présente deux devis :

Planque 5700€ : accepté.

Chemin de Soulan, La Ouedole 17000€ : on conserve le curage des fossés mais la mise en œuvre d'enduit superficiel bicouche pré gravillonné pour un montant de 8400€ n'est pas retenu.

Sylvie SIMPSON prendra contact avec Mr Cep de la COMCOM pour réajuster ce second devis.

### **4. Modification des statuts du Syndicat des écoles des trois vallées.**

Madame le Maire fait part à l'Assemblée de la proposition de modification des statuts du Syndicat des Écoles des Trois Vallées suite à la réunion du comité syndical du 10 décembre 2019.

Il convient donc d'intégrer dans les statuts du Syndicat la prise de compétence périscolaire de la Communauté de Communes Cagire-Garonne-Salat.

Madame le Maire donne lecture des statuts modifiés (article 1 et 2) et demande aux membres présents de bien vouloir délibérer.

Où cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité

- Approuve la modification des statuts du Syndicat des Écoles des Trois Vallées
- Approuve la rédaction des statuts.

### **5. Durée amortissement budget photovoltaïque**

Le Conseil municipal,

VU l'instruction budgétaire et comptable M4,

VU le décret 2015-1846 du 29/12/2015 permettant d'amortir les subventions d'équipement conformément à la durée d'amortissement du bien subventionné tout en respectant les limites fixées pour chaque catégorie de bien,

#### **DECIDE**

De fixer la durée d'amortissement de l'installation des panneaux photovoltaïques à vingt ans  
D'amortir la subvention d'équipement perçue conformément à la durée d'amortissement du bien

### **6. Remplacement ordinateurs secrétariat de mairie**

Madame le Maire informe qu'il est nécessaire de remplacer les 2 ordinateurs du secrétariat de mairie.

La dépense serait de 1 812,51 € HT ; TVA 362,50 € soit 2 175,01 € TTC.

Elle propose de solliciter l'aide du Département.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'acquérir ce matériel
- De demander une subvention auprès du Département de la Haute-Garonne
- D'adopter le plan de financement suivant :

Dépense TTC	2 175,01 €
-------------	------------

Recettes	2 175,01 €
Département (30%)	543,75 €
TVA (20%)	362,50 €
Part communale	1 268,76 €

- Mandate Madame le Maire pour signer tous documents utiles pour l'acquisition de ces ordinateurs.

### **7. Questions diverses**

La formation "aux gestes qui sauvent » sera organisé fin février. Date à déterminer.

Sylvie SIMPSON a envoyé le Plan Communal de Sauvegarde mis à jour avec la nouvelle carte CIZI à la Préfecture pour relecture. Un simple arrêté sera nécessaire pour son application.

Photovoltaïque ancienne gendarmerie : Mr Diégo Marcos a réparé la jaquette en plomb sur le faîtage du toit. Il procédera à la vérification de l'installation pour s'assurer qu'il n'y ait aucune malfaçons sous les panneaux photovoltaïques en passant par le grenier. Si c'est le cas il faudra se retourner contre l'Entreprise et faire fonctionner la décennale.

Demande d'arrêt à Barat pour le bus du collègue. La demande a été faite mais nous n'avons pas encore de retour. Nous relançons le CD31 pour savoir où en est notre demande.

En 2020 deux agents pourront prétendre à un avancement de grade.

Séance levée à 22H30

Prochain Conseil Municipal le vendredi 28 février 2020 à 21h00